

## Veille d'actualité du deuxième trimestre 2023

**Monde : Retour sur le rapport AR6 du GIEC** (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat): publié fin mars 2023, ce rapport est une synthèse des six précédents, datant de quelques années : les 3 plus anciens concernaient les éléments physiques généraux de l'évolution du climat, l'adaptation à ses conséquences, et son adaptation ; les trois suivants se concentraient sur les événements principaux : le réchauffement climatique général, les conséquences terrestres, et celles sur les océans et sur la Cryo sphère. On peut en retenir deux reliefs : la nécessité d'une accélération considérable de la lutte contre les émissions des gaz à effet de serre pour atteindre la neutralité carbone, et une nouveauté ; adaptation de ces conséquences à une cinquantaine de territoires couvrant l'ensemble du globe territoires ; pour exemple, l'Europe a eu droit à 3 territoires, le Sud et deux pour le Nord. **Constat** : de nombreux États ont des institutions scientifiques expertes et constatent des divergences ; ainsi le « MET Office Weather » -Royaume-Uni - examinant les évolutions constate des variations non mentionnées, comme sur les dix dernières années, une baisse de température moyenne en Afrique et en Australie, une hausse supérieure à la moyenne en Asie, au Moyen Orient, une hausse moyenne en Europe , Amérique du Nord et Océanie, et que l'Europe a en moyenne la plus basse température de ces continents, ce qui peut se comprendre géographiquement pour cette trouvaille. Mais Copernicus, Européen, le CNRS, et Météo France prévoient une hausse bien plus importante que la moyenne et que la France se serait réchauffée deux fois plus que la moyenne depuis 2050. La clarté n'est pas au rendez-vous et incite l'Europe et la France à se lancer dans des opérations encore plus sévères. La France veut se lancer plus fortement dans l'adaptation, ce qui est souhaitable, mais veut élaborer préalablement un scénario pour une augmentation de température de 4°C en 2100, ce qui laisse craindre un ralentissement des opérations et le risque de s'engager sur de fausses pistes. Philippe Charlès, dans son nouveau livre : « les dix commandements de la transition énergétique », pense qu'il est indispensable, pour la transition énergétique, qu'on se concentre sur 2050, où les 2°C seront dépassés : 90% des émissions viendront des pays « pauvres », qui devraient être la cible majeure jusque-là, avec un appui évident des pays riches ; pour l'Europe, 1% des émissions, transférer une partie de ses efforts sur les pays « pauvres » est une solution partielle, mais trois fois plus efficace. Nos entreprises françaises de l'énergie l'ont bien compris, qui multiplient leurs actions à l'étranger, leur permettant d'améliorer leur impact d'émissions gaz à effet de serre, plus efficacement que leur impact en France.

**Pollution Plastique** : 175 pays se sont réunis à Paris du 29 mai au 2 juin, dans le cadre de l'ONU, au siège de l'UNESCO. Cette deuxième étape, sur les 5 prévues, a permis un accord sur une première version d'un traité futur d'ici novembre 2023, troisième session, à Nairobi. Comment éradiquer la pollution ? Réduction de la production, suppression des plastiques à usages uniques et des molécules les plus toxiques, gestion des déchets, types de recyclage, généralisation des consignes. Accord sur l'enjeu, divergences pour les solutions, surtout sur les contraintes. Cette première version comportera diverses options représentant les positions des pays. Les pays les plus volontaires, dont l'Europe, ont créé une « Coalition », 53 pays, à laquelle se sont rattachés 5 nouveaux membres dont le Japon, en attendant les États-Unis et le Brésil, sous pression de leurs opinions publiques ; emballages tous recyclables en 2030, consignes obligatoire pour les bouteilles en plastique, suppression des exportations de déchets plastiques, sont quelques intentions de l'UE, parmi bien d'autres. (Source principale : les Echos du 5 juin).

**Haute Mer** : 60% de la surface des Océans : traité mondial sur la haute mer ; le texte convenu le 5 mars a été définitivement adopté le 19 juin par la conférence intercontinentale de l'ONU ; 4 thèmes : protection du milieu marin au-delà des frontières avec un objectif de 30% protégé d'ici 2050 ; lutte contre la pollution chimique et les déchets plastiques ; gestion plus durable des poissons ; problème de la hausse températures des océans et de l'acidification des eaux marines

**Europe : Bilan des émissions 2022 de CO2 issues des énergies fossiles** : 2,4 milliards de tonnes, soit 7% des émissions mondiales ; c'est une réduction de 2,8% par rapport à 2021 ; selon l'AIE (Agence internationale de l'énergie), les émissions mondiales ont augmenté. 17 pays européens ont été en baisse, record de la Hollande à -12,8%, France à -4,5% ; les autres sont en augmentation, menés par la Bulgarie, + 12% puis le Portugal. Mais l'Allemagne est le plus pollueur, 25% des émissions européennes, suivie de loin par l'Italie et la Pologne avec 12%, 3 pays non nucléaires, puis la France 11%. La baisse est liée exclusivement gaz, -13%, grâce à la sobriété recommandée par la disparition du gaz russe, mais aussi par un hiver doux ; le charbon a été en hausse de 3% et les produits pétroliers plus stables à + 1%. NB : les importations d'électricités carbonées n'impactent pas les émissions de CO2 des pays importateurs, elles sont comprises dans les pays exportateurs.

**France : Consultation publique sur la trajectoire référentielle de réchauffement climatique** : suite aux prévisions de Copernicus, du CNRS et de Météo France, le Ministère de la Transition Ecologique veut intensifier l'adaptation, peu engagée jusqu'à lors. Mais, pour cela, il souhaite de réétudier les conséquences de ce réchauffement sur trois augmentations de températures : trajectoire 4°C en 2100, 2,7°C en 2050, 2°C en 2030. Pour cela, il fait appel à une consultation publique, démarrant fin mai, avec fermeture mi-septembre. Trois questions : intérêt d'une trajectoire 4°C en 2100; même question pour les trois trajectoires avec l'objectif d'adaptation pour la France Métropole; outils et accompagnements technique et financier à mettre à la disposition des collectivités, des acteurs économiques et du public

**Plan du gouvernement pour gérer les risques de canicule** : Ce nouveau plan succède au plan mis en place après la canicule meurtrière de 2003. Il comporte 15 actions phares : un guide est destiné aux employeurs pour l'organisation de l'adaptation nécessaire : stores, végétalisation, boissons, protection des travaux extérieurs, arrêtés préfectoraux pour commencer mes travaux plus tôt, etc. ; les Ehpad et les établissements scolaires de toutes natures sont aussi concernés, etc. Cette adaptation coûterait 2 milliards d'euros, augmentation des subventions supplémentaires données aux collectivités en 2023.

**Les abeilles** : Le document-guide sur l'évaluation de la toxicité des pesticides sur les pollinisateurs vient d'être publié le 12 mai après plusieurs années d'attentes et de consultations. De plus, le 25 avril, une proposition de loi a été présentée à l'Assemblée nationale visant à lutter contre l'invasion des frelons asiatiques, 15 ans après leur apparition en France. Auparavant, le 21 mars, un arrêté autorisait l'utilisation d'insecticides, contenant du dioxyde de soufre, dans le but de détruire les colonies d'abeilles infestées par les *Aethinas tumidas*, insectes coléoptères ravageurs des colonies d'abeilles, ayant pénétré en Europe par l'Italie et dans La Réunion.

Bruno Wiltz, président du comité Environnement d'IESF, 15/06/2023